



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 14 mai 2024

Date de convocation : le 03 mai 2024

Date d'affichage : 14 mai 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mai, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES – Jacques BARBEZANGE - Marie Françoise BLANC – Christian BONNET – Jean-Claude CARRIE - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Michel DELPECH - Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean- Pierre MASBOU - René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Anne Claire SOLIER- Thierry TEULIER – Christian TIEULIE - Pierre TIEULIE

Étaient absents ou excusés : 28 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/05/11

**AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE PES 2023 AU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE ANNEXE PES 2024**

DELIBERATION N° 2024/05/11

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE PES 2023 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEXE PES 2024

BUDGET ANNEXE PES

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	1 724.32 €	Recettes de l'exercice	12 763.60 €
		Excédent reporté	22 300.43 €
TOTAL	1 724.32 €	TOTAL	35 064.03 €
	RESULTAT		33 339.71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	2 161.25 €	Recettes de l'exercice	119 589.28 €
Déficit reporté	137 415.58 €		
TOTAL	139 576.83 €	TOTAL	119 589.28 €
	RESULTAT	-	19 987.55 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 13 352.16 €

Budget Annexe PES Production Energie Solaire

Excédent de la section de fonctionnement 33 339.71 €

Section d'investissement

Resultat reporté comptable au 31.12.2023 - 19 987.55 €

Restes à réaliser en dépenses reportée au 31.12.2023 22 809.18 €

Restes à réaliser en recettes reportées au 31.12.2023 19 026.30 €

Besoin de financement de la section d'investissement 23 770.43 €

Solde excédentaire 9 569.28 €

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement afin de pouvoir prendre en compte les amortissements.

Le déficit de la section d'investissement sera compensé par le virement de la section de fonctionnement en section d'investissement et les recettes restants à réaliser.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend bonne note de ces travaux.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Et Publication ou notification.

Du 22 Mai 2024



Le Président du SIEDA

